

Tableau des pénalités

	Prix unitaire	Pénalités	Prix total
Prélèvement d'un sanglier inférieur ou égal à 40 kg, avec dispositif de transport	30 €	0 €	30 €
Prélèvement d'un sanglier inférieur ou égal à 40 kg, sans dispositif de transport**	30 €	10 € par dépassement constaté sur une société de chasse	40 € pour le 1er dépassement
Prélèvement d'un mâle de plus de 40 kg avec un point disponible	55 €	0 €	55 €
Prélèvement d'un mâle entre 40 et 50 kg sans points**	55 €	15 € par dépassement constaté sur une société de chasse	70 € pour le 1er dépassement
Prélèvement d'un mâle supérieur à 50 kg sans point*	55 €	75 €	130 €
Prélèvement d'une femelle entre 40 et 50 kg avec un point disponible	55 €	0 €	55 €
Prélèvement d'une femelle entre 40 et 50 kg sans points**	55 €	15 € par dépassement constaté sur une société de chasse	70 € pour le 1er dépassement
Prélèvement d'une femelle de plus de 50 kg avec deux points disponibles	55 € X 2	0 €	110 €
Prélèvement d'une femelle supérieure à 50 kg avec seulement 1 point disponible	55 € X 2	110 €	220 €
Prélèvement d'une femelle supérieure à 50 kg sans point*	55 € X 2	150 €	260 €

* signalement à l'ONCFS

** Pénalités qui se cumulent au fil des dépassement (Exemples : au 1er dépassement de sanglier inférieur à 40kg, la pénalité est de 10€, au second dépassement, la pénalité est de 20€, au troisième dépassement, la pénalité est de 30€, etc...). La même procédure s'applique mais avec 15€ pour le prélèvement d'un sanglier (mâle ou femelle) dont le poids se situe entre 40 et 50kg.